

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 51 (1989)
Heft: 2

Artikel: Les travaux complémentaires : Quel sont les travaux qui ne peuvent pas être planifiés, et combien de temps exigent-ils?
Autor: Näf, Erwin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1084956>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Rapports FAT

Publié par la Station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural (FAT) CH-8356 Tänikon TG Tél. 052 - 47 20 25

Novembre 1988 351

Les travaux complémentaires Quels sont les travaux qui ne peuvent pas être planifiés, et combien de temps exigent-ils?

Erwin Näf

Les 110 carnets de travail analysés dans ce rapport démontrent qu'environ un quart du temps de travail total est dépensé pour les travaux complémentaires. Les besoins en travail dépendent fortement du genre et de l'ampleur des différentes branches d'exploitation. Les travaux complémentaires se répartissent régulièrement sur toute l'année et doivent également être exécutés pendant les jours de pointe. Les données du présent rapport, spécifiant le temps exigé pour les travaux complémentaires, sont destinées à compléter les données de planification du Budget de travail publié par la FAT.

1. Répartition des travaux dans l'exploitation agricole

Les travaux incomptant à une exploitation agricole sont multiples. Les uns peuvent être rattachés aux différentes branches d'exploitation et sont faciles à déterminer. Nous les appelons «travaux des champs et à l'étable» (voir fig. 1).

D'autres travaux ne peuvent pas être rattachés à une branche spécifique; on ne peut pas non plus les déterminer à l'avance. Ils sont nommés «travaux complémentaires», désignation qui exprime que ce genre de travaux «complète» les travaux des champs et à l'étable pour fournir avec ceux-ci le total du temps de travail exigé.

Les travaux des champs et à l'étable ainsi que les travaux complémentaires sont exécutés au profit de l'exploitation proprement dite. Une troisième catégorie de travaux est consacrée au ménage, au domaine privé, à de tierces personnes, à des activités annexes, etc. Etant donné que ces travaux, dits «travaux supplémentaires», ne peuvent pas être évalués selon les principes de l'économie du travail, nous n'en avons pas tenu compte.

2. Qu'est-ce que «travaux complémentaires»?

Les travaux complémentaires peuvent être répartis en trois groupes et décrits comme suit:

Contenu

| | |
|--|---|
| 1. Répartition des travaux dans l'exploitation agricole | 1 |
| 2. Qu'est-ce que «travaux complémentaires»? | 1 |
| 3. Enregistrements concernant les besoins en travail | 2 |
| 4. Le temps dépensé pour les travaux complémentaires | 2 |
| 5. Répartition des travaux complémentaires sur l'année | 5 |
| 6. Les travaux complémentaires font concurrence aux travaux des champs et à l'étable | 5 |
| 7. Données de planification | 6 |
| 8. Application des données de planification | 7 |

a) Travaux complémentaires attribuables

Ces travaux sont faciles à rattacher aux branches qui les justifient. Il n'est pourtant pas possible de prévoir le moment exact auquel ils se présentent, ni le temps qu'ils exigent (p.ex. assistance lors de mises bas, ramassage de pierres, etc.).

b) Travaux complémentaires non attribuables

Les travaux complémentaires non attribuables sont indispensables pour le bon fonctionnement de l'exploita-

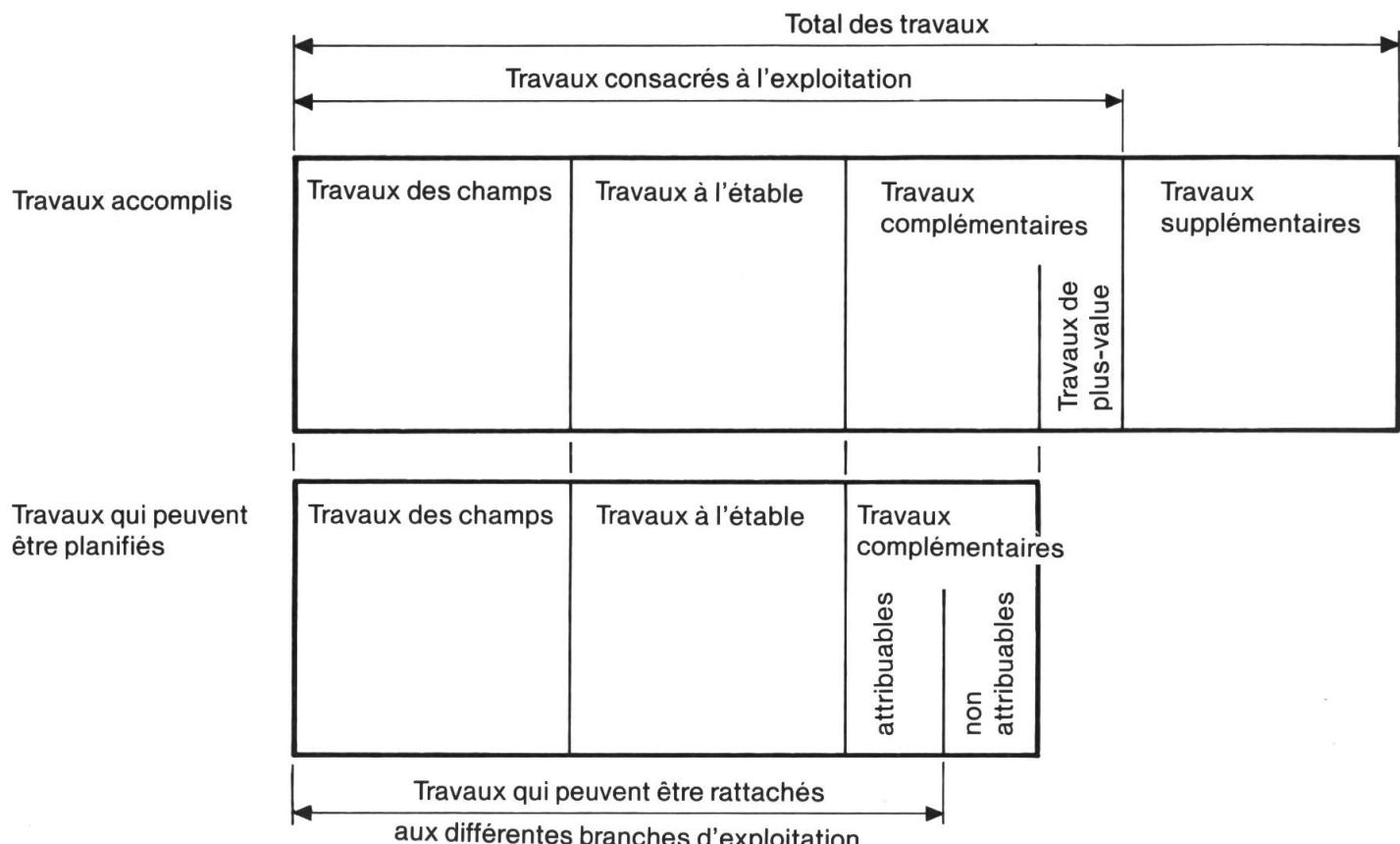


Fig. 1: Décomposition du total des travaux accomplis dans une exploitation agricole et présentation des travaux qui peuvent être planifiés.

tion sans pouvoir être rattachés à une branche de production spécifique. Il s'agit là de travaux de gestion de l'exploitation, de travaux de réparations et de ferme en général, ainsi que de transports.

c) Travaux de plus-value pour l'exploitation

La construction d'un nouveau bâtiment, la rénovation d'une étable ou la transformation d'une remorque de camion en remorque agricole, etc. augmentent clairement la valeur de l'inventaire. (Les travaux d'entretien sont considérés en tant que réparations.) Le budget de travail ne tient pas compte de ce genre de travaux, car ceux-ci varient fortement. Ils dépendent avant tout de la main-d'œuvre disponible ainsi que des penchants et de l'habileté du chef de l'exploitation.

3. Enregistrements concernant les besoins en travail

Il n'est guère possible de chronométrier les travaux complémentaires. C'est pourquoi les spécialistes de la FAT ont analysé chaque année environ 15 **carnets de travail**. Les chefs des exploitations agricoles y avaient noté quotidiennement les heures de travail fournies par le total de la main-d'œuvre. Ils avaient chaque fois été priés de spécifier le genre de travail effectué et la branche d'exploitation concernée pendant les temps enregistrés. La structure des exploitations analysées allait de l'exploitation à grandes cultures uniquement (sans bétail) jusqu'à l'exploitation fourragère détenant des bovins (sans cultures labourées ni fruitières). L'enquête comprenait également des exploitations

spécialisées, telles que des exploitations de cultures fruitières et des entreprises d'engraissement. Les présentes données datent des années 1976 – 1986.

4. Le temps dépensé pour les travaux complémentaires

Les carnets de travail présentaient les valeurs moyennes suivantes (en heures de main-d'œuvre [UTh] par ha de surface agricole utile [SAU] et par an):

pour les travaux complémentaires:

97 UTh/ha de SAU (= 25 %) pour les travaux des champs et à l'étable:

298 UTh/ha de SAU (= 75 %) au total:

395 UTh/ha de SAU (=100 %)

Dans le tableau 1, les temps dépensés pour les différents

Tabl. 1: Temps dépensé pour les différents genres de travaux complémentaires (moyennes du total des exploitations analysées)

| Travaux complémentaires | Temps dépensé par ha de SAU et par an | | |
|--|---------------------------------------|-------|------|
| | UTh | % | h/Tr |
| Travaux complémentaires attribuables: | | | |
| - sur les champs | 19.5 | 20.1 | |
| - à l'étable | 9.9 | 10.2 | |
| Travaux complémentaires non attribuables: | | | |
| - gestion de l'exploitation | 18.4 | 19.0 | |
| - travaux de ferme en général | 11.9 | 12.3 | |
| - réparations des machines | 11.6 | 11.9 | |
| - réparations des bâtiments | 8.3 | 8.5 | |
| - transports en général | 4.8 | 4.9 | |
| Travaux complémentaires de plus-value: | | | |
| - transformations et nouvelles constructions | 10.9 | 11.2 | |
| - travaux de plus-value concernant les machines | 1.8 | 1.9 | |
| Au total par ha de SAU et par an | 97.1 | 100.0 | 5.3 |

(UTh = heures de main-d'œuvre; h/Tr = heures de tracteur)

essentiellement du genre et de l'ampleur des différentes branches d'exploitation. Cette influence est démontrée dans la fig. 2. Alors que les exploitations à grandes cultures (sans animaux) ne dépensaient qu'un total de 177 heures par ha de SAU et par an, les exploitations fourragères détenant du bétail bovin nécessitaient 471 heures et les exploitations à cultures fruitières intensives (sans autres cultures) même une moyenne de 526 heures.

Le temps dépensé pour les **travaux complémentaires** ne variait pas moins. Les exploitations à grandes cultures (sans animaux) nécessitaient 54 heures de travail par ha de SAU et par an, les exploitations fourragères par contre 123 heures (voir fig. 2). Dans ce cas-là, les

genres de travaux complémentaires sont spécifiés en détail. Il s'agit de valeurs moyennes qui ont été calculées sur la base du total des données fournies par les carnets de travail.

Les 110 carnets de travail analysés provenaient d'exploitations dont la SAU moyenne s'élevait à 20.2 ha et dont la plupart étaient situées sur le Plateau suisse. Le total des travaux consacrés à l'exploitation proprement dite exigeait une moyenne de 6100 heures par an; 2000 heures étaient dépensées pour les travaux complémentaires. 2700 heures de travail par an étaient en moyenne fournies par le chef de l'exploitation, le reste (3400 heures) par plusieurs autres ouvriers.

La fig. 2 illustre les besoins en travail de quelques catégories d'exploitations différentes.

Le temps dépensé pour le **total des travaux** variait largement, les besoins en travail dépendant

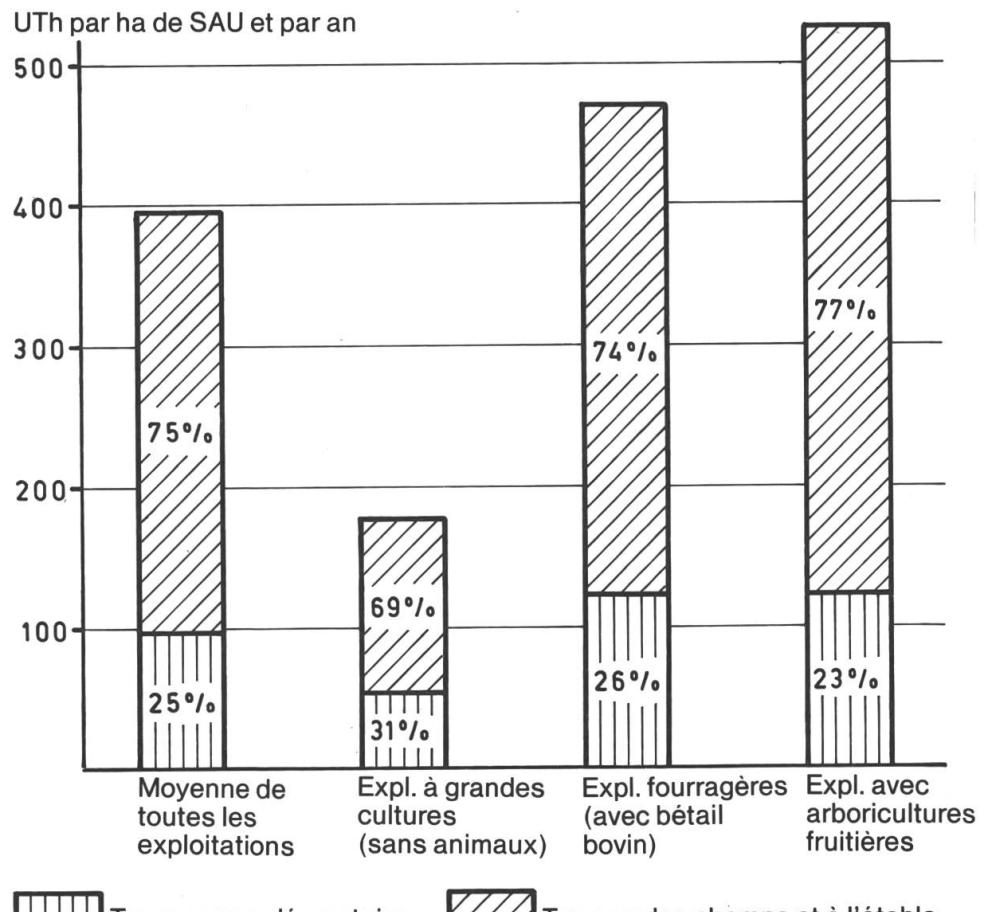


Fig. 2: Les travaux complémentaires en pourcentage par rapport au total du temps de travail dépensé (par ha de SAU et par an).

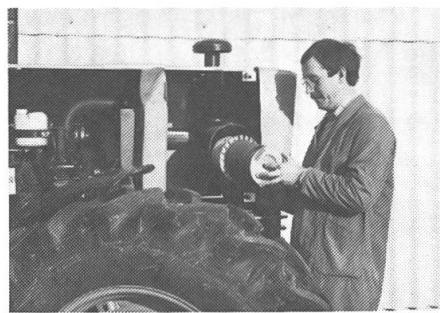


Fig. 3: Les réparations et l'entretien saisonnier des machines exigent environ 200 heures de travail par exploitation et par an.

différences ne s'expliquent que partiellement par la structure des exploitations. Elles présentaient des écarts qui variaient dans les limites de 80 – 120% de la moyenne (40% des exploitations), de 50 – 150% (40% des exploitations) et même davantage (20% des exploitations). Il n'est guère possible de s'expliquer ces dispersions dans tous les détails. Il faut supposer que les besoins en travail dépendaient fortement de certains facteurs difficiles à définir, tels que la collaboration des grands-parents ou des enfants qui n'étaient pas occupés à plein temps, un penchant du chef d'exploitation à la précision et à la propreté ou son talent d'organisateur, etc.

Le total des **réparations** des machines et des bâtiments exigeait une moyenne de 20 heures par ha de SAU et par an. Deux tiers des exploitations dépensaient entre 10 et 30 heures par an. Les différences s'expliquent en partie par le fait que dans certains cas le chef d'exploitation et ses employés entreprenaient les réparations eux-mêmes tandis que d'autres exploitations les faisaient exécuter par des spécialistes. Le troisième tiers des exploitations analysées présentait des écarts qui dépassaient les limites de 10 et de 30 heures. Là aussi, une

partie de la dispersion est inexplicable.

Selon les carnets de travail examinés, les besoins en travail par ha ou par bête ne dépendaient **nullement de l'importance des branches d'exploitation**. C'est-à-dire que le temps dépensé pour les travaux complémentaires et calculé par ha ou par bête était le même pour les grandes exploitations à branches importantes que pour les petites exploitations.

Il y a à peine dix ans, la FAT a entrepris une première enquête

de ce genre (voir Documentation de technique agricole no. 195, novembre 1981). A cette époque, on avait établi pour les travaux complémentaires 81 heures par ha de SAU et par an, valeur qui diffère considérablement des 97 heures résultant de la présente analyse. La différence s'explique par le fait que la première enquête comportait un pourcentage inférieur d'exploitations à cultures spécialisées (dépensant davantage de temps par ha) que la présente enquête (la composition des groupes

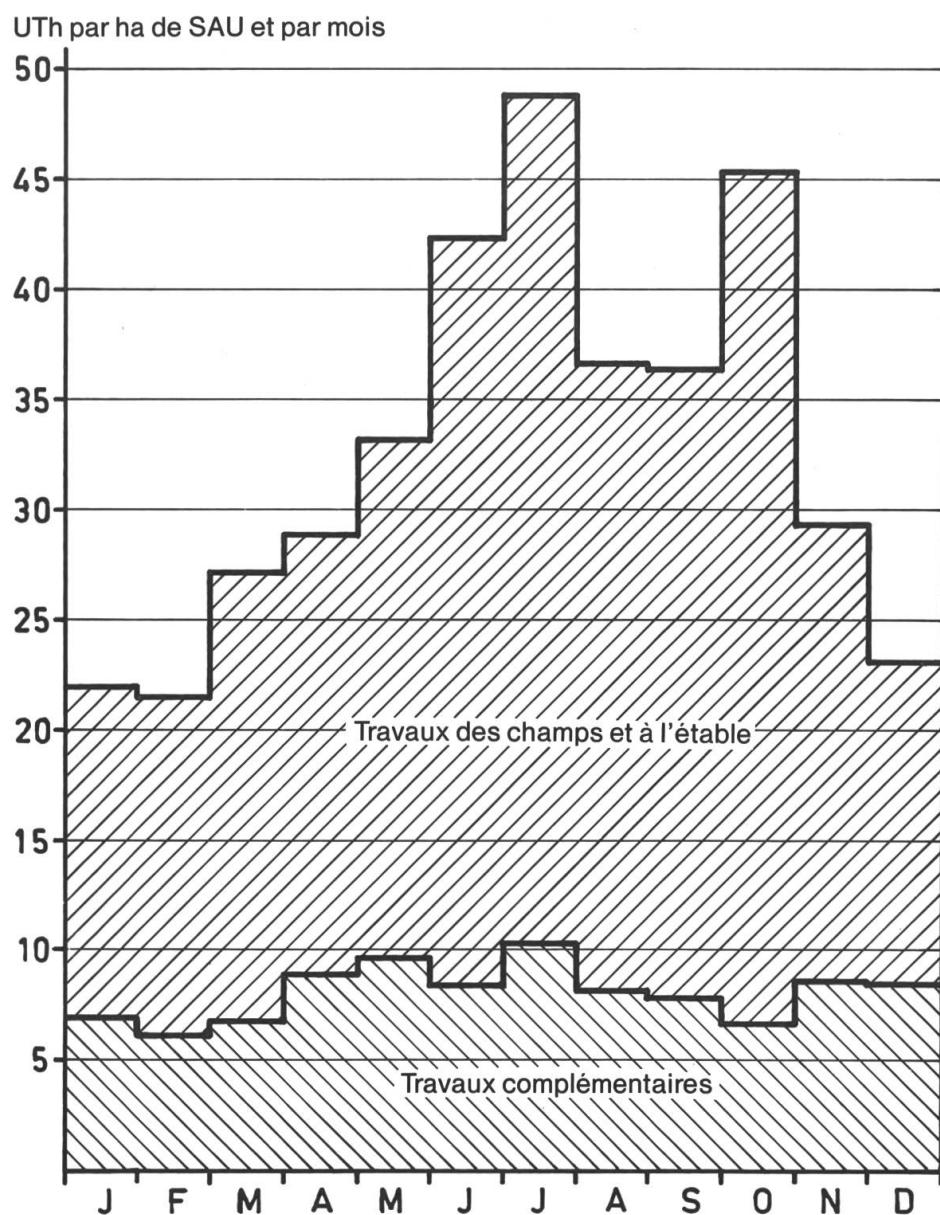


Fig. 4: Travaux des champs et à l'étable et travaux complémentaires: répartition des besoins en travail sur l'année (moyenne du total des exploitations analysées par ha de SAU).

d'exploitations à examiner dépendant des carnets de travail disponibles). Si l'on convertit la moyenne du temps dépensé en une répartition à peu près comparable des branches d'exploitation, on n'observe pour ainsi dire pas de modification dans l'espace de la dernière décennie.

5. Répartition des travaux complémentaires sur l'année

En examinant le **total des travaux** incombant à une exploitation agricole, on constate des pointes nettes qui se présentent en été (voir fig. 3). A partir du mois d'avril jusqu'en octobre, on compte une moyenne de 20 heures de travail par jour ouvrable alors que pendant le reste de l'année, le temps de travail

ne dépasse pas 12 heures par jour.

Le temps exigé pour les travaux complémentaires par contre reste à peu près identique tout au long de l'année; il comporte une moyenne d'environ 4 heures par jour ouvrable. On aurait pu s'attendre à des pointes au cours de l'hiver, mais cela ne semble pas avoir été le cas.

6. Les travaux complémentaires font concurrence aux travaux des champs et à l'étable

Même pendant les 30 à 40 jours les plus remplis par les travaux des champs et à l'étable, il faut encore ajouter au minimum 4 heures pour les travaux complémentaires. Ces jours de pointe comprennent au moins 40 heures de travail; les 4 heures à

ajouter représentent donc environ 10% du temps de travail total. Autrement dit: les travaux complémentaires font concurrence directe aux travaux des champs et à l'étable.

Cela est facile à comprendre, car les machines tombent en panne lorsqu'elles sont utilisées, et une vache peut bien vêler au cours d'une journée extrêmement remplie pendant les fénaisons.

Les pointes de travail qui se présentent au cours de l'année, ne s'évitent pas seulement par une mécanisation poussée, mais aussi par l'abandon de travaux complémentaires qui ne sont pas absolument nécessaires. Ainsi il est recommandé de profiter des périodes calmes pour entretenir les machines et de planifier et de bien préparer les travaux afin d'éviter des goulots d'étranglement.

Tabl. 2: Temps exigé pour les travaux complémentaires: données de planification

| Branche | Unité de référence | UTH exigées par unité et par an | | | | | | | Total |
|---|--------------------|--------------------------------------|---------------------------|--------------------------|-----------------------------|---------------------------|-----------------------|-----|-------|
| | | Travaux complémentaires attribuables | Gestion de l'exploitation | Réparations des machines | Travaux de ferme en général | Réparations des bâtiments | Transports en général | | |
| Céréales, colza, maïs-grain, pois protéagineux | 1 ha | 1 | | | | | | | 40 |
| Maïs à ensiler | 1 ha | 5 | | | | | | | 44 |
| Betteraves, légumes de plein champ (tels qu'épinards etc.) | 1 ha | 8 | 8 | 11 | 10 | 6 | 4 | 47 | |
| Pommes de terre, légumes de plein champ (tels que betteraves rouges etc.) | 1 ha | 18 | | | | | | | 57 |
| Tabac, légumes de plein champ (tels que choux etc.) | 1 ha | 71 | | | | | | | 110 |
| Prairies naturelles et artificielles (env. 2 UGB/ha) | 1 ha | 8 | 14 | 11 | 10 | 6 | 4 | 53 | |
| Pâturages (env. 1 UGB/ha) | 1 ha | 8 | 7 | 5 | 5 | 3 | 2 | 30 | |
| Cultures fruitières, viticulture | 1 ha | 60 | 46 | 11 | 10 | 6 | 4 | 137 | |
| Baies | 1 ha | 120 | | | | | | | 197 |
| Vaches laitières (avec élevage) | 1 UGB | 8 | — | — | — | — | — | — | 8 |
| Vaches mères (avec veaux) | 1 bête | 10 | — | — | — | — | — | — | 10 |
| Bétail bovin à l'engrais | 1 bête | 3 | — | — | — | — | — | — | 3 |
| Truies mères (avec porcelets) | 1 bête | 8 | — | — | — | — | — | — | 8 |
| Porcs à l'engrais | 1 place | 0.6 | — | — | — | — | — | — | 0.6 |

Tabl. 3: Temps exigé pour le total des travaux (par an): calcul modèle

| Genre de travaux | Valeur de référence | UTh par unité | UTh au total | en % |
|----------------------------------|---|-----------------|---------------------------|------|
| Travaux des champs | prairies: 10 ha céréales: 5 ha | 20 30 | 200 150 } 350 | 10 |
| Travaux à l'étable | 20 vaches 6 génisses 3 veaux | 105 44 55 | 2100 264 165 } 2529 | 66 |
| Travaux complément. | prairies: 10 ha céréales: 5 ha bétail bovin: 24 UGB | 53 40 8 | 530 200 192 } 922 | 24 |
| Total par exploitation et par an | | | 3801 | 100 |

7. Données de planification

Le but principal de cette enquête consistait à obtenir des données de planification permettant de déterminer le temps exigé pour les travaux complémentaires. Ces données constituent la base du Budget de travail détaillé et du Budget de travail global publiés par la FAT. L'analyse minutieuse des carnets de travail fournis par les exploitations a révélé certains rapports entre les différentes branches d'exploitation et le temps exigé pour les travaux complémentaires.

Dans les exploitations à grandes cultures, les **travaux complémentaires attribuables** (voir

tableau 2) comprennent: la préparation des semences (p. ex. désinfecter les semences, faire prégermer les pommes de terre), le contrôle des cultures, les travaux d'entretien extraordinaires, le ramassage de pierres, etc.

En cas de cultures permanentes, une part des travaux consacrés au renouvellement des cultures, aux clôtures etc. est également comprise.

Les travaux attribuables destinés aux prairies sont des travaux tels que: l'installation et les réparations des clôtures fixes, la lutte contre le rumex, la remise en état de la prairie, etc.

Dans le domaine des animaux, ce sont les travaux extraordinaires à l'étable qui sont considérés comme travaux complémentaires attribuables, p.ex.: insémination des animaux, assistance lors de mises bas, traitement des animaux malades, nettoyage et chaulage de l'étable, estivage des animaux, placement des bêtes d'un box à l'autre, etc.

Les chiffres spécifiant les temps exigés pour les **travaux complémentaires non attribuables** (voir tableau 2) proviennent des groupes d'exploitations concernés. Ainsi les valeurs relatives aux prairies naturelles et artificielles ont pu être déduites par

exemple du groupe «exploitations fourragères avec bétail bovin» (sans cultures labourées ni fruitières). Les travaux complémentaires attribuables avaient déjà été rattachés aux branches concernées dans les carnets de travail.

Important:

- Le temps exigé pour les travaux de plus-value concernant les bâtiments et les machines etc., n'est pas contenu dans les données de planification, car il s'agit là d'activités extraordinaires. Les carnets de travail prouvent que ce genre de travaux est exécuté soit par le chef d'exploitation lui-même et ses employés, soit par des spécialistes, et qu'il n'est pas possible d'établir une norme.
- Les travaux supplémentaires (consacrés au ménage, au domaine privé, à de tierces personnes et à des activités annexes) ne sont pas non plus contenus dans les données de planification, car ils ne sont pas indispensables pour le bon fonctionnement de l'exploitation.

Il faut tenir compte du fait qu'un tracteur était utilisé pendant environ six pour cent du temps dépensé pour les travaux complémentaires. Il faut en règle générale planifier **les heures de tracteur** en tenant compte de ces 6% des UTh.

Puisque les présentes données se rapportent pour ainsi dire uniquement à des exploitations de plaine, les données de planification devraient, elles aussi, seulement être appliquées à ce genre d'exploitations. La FAT est en train d'entreprendre une autre enquête qui est spécifiquement consacrée aux exploitations de montagne.

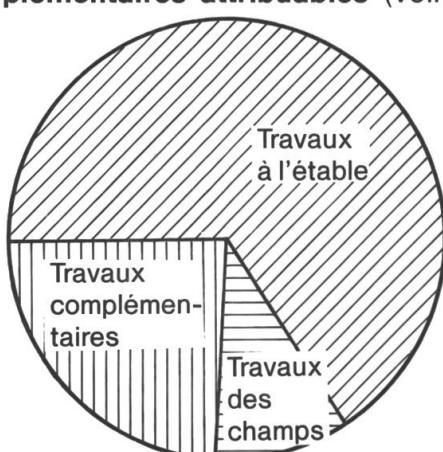


Fig. 5: Exemple d'une exploitation fourragère: parts des différentes catégories de travaux (selon les données du tableau 3).

8. Application des données de planification

Les données de planification relatives aux travaux complémentaires et les publications concernant les budgets des travaux

des champs et à l'étable forment un ensemble qui permet d'établir le temps exigé pour l'accomplissement du total des travaux incomptant à une exploitation agricole. Le tableau 3 montre une application de ce genre.

Les 922 heures résultant pour

les travaux complémentaires, se répartissent régulièrement sur toute l'année. La division par 300 jours ouvrables donne un peu plus de 3 heures, temps qui doit donc être consacré chaque jour ouvrable à l'accomplissement des travaux complémentaires.

Des demandes éventuelles concernant les sujets traités ainsi que d'autres questions de technique agricole doivent être adressées aux conseillers cantonaux en machinisme agricole indiqués ci-dessous. Les publications et les rapports de tests peuvent être obtenus directement à la FAT (8356 Tänikon).

| | | |
|----|---|----------------------|
| BE | Furer Willy, 2732 Loveresse | Tél. 032 - 91 42 71 |
| FR | Lippuner André, 1725 Grangeneuve | Tél. 037 - 82 11 61 |
| TI | Müller A., 6501 Bellinzona | Tél. 092 - 24 35 53 |
| VD | Gobalet René, 1110 Marcellin-sur-Morges | Tél. 021 - 801 14 51 |
| VS | Pitteloud Camille, Châteauneuf, 1950 Sion | Tél. 027 - 36 20 02 |
| GE | A.G.C.E.T.A., 15, rue des Sablières, 1214 Vernier | Tél. 022 - 41 35 40 |
| NE | Fahrni Jean, Le Château, 2001 Neuchâtel | Tél. 038 - 22 36 37 |
| JU | Donis Pol, 2852 Courtemelon/Courtételle | Tél. 066 - 22 15 92 |

Les numéros des «Rapports FAT» peuvent être également obtenus par abonnement en langue allemande. Ils sont publiés sous le titre général de «FAT-Berichte». Prix de l'abonnement: Fr. 35.- par an. Les versements doivent être effectués au compte de chèques postaux 30 - 520 de la Station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural, 8356 Tänikon. Un nombre limité de numéros polycopiés en langue italienne sont également disponibles.